

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR OFFICIEL

Les familles arrivant sur le camping sont reçues à partir de 9 heures sans interruption, toute la journée.
Pour le bien-être des autres vacanciers, le départ du camping doit se faire avant 10h le matin. Si vous souhaitez passer la journée du départ sur le camping, 1 nuit supplémentaire sera facturée.

Le règlement du séjour doit se faire la veille du départ de 8h30 à 19h30.

Les campeurs recevant des visiteurs doivent le signaler. Le tarif "visiteur" est de 4 € / personne et 1 € / voiture.

Le camping "Cévennes-Provence" est un camping calme et familial.

Nous demandons à notre clientèle de respecter ce règlement pour la tranquillité de tous.

Pendant la journée :

- ✓ Radio et musique tolérées en sourdine.
- ✓ En voiture soyez très prudents dans le camping : pas de vitesse excessive, pas d'avertisseur ni de bruit de moteur intempestif.

A partir de 22h30 :

- ✓ Toutes les activités du camping cessent.
- ✓ Fermeture du bar.
- ✓ Les chemins ne sont plus éclairés.
- ✓ Le silence est de rigueur dans tout le camping, sur les terrains de jeux et le bord de la rivière.
- ✓ Radio et musique interdites.
- ✓ Circulation de véhicules dans le respect des autres vacanciers.



Par arrêté préfectoral tous les feux de bois sont interdits dans notre région. Les barbecues au gaz et électriques sont tolérés sur les emplacements en prenant les précautions utiles (zone dégagée et un seau d'eau à côté).

Les barbecues au charbon de bois sont tolérés uniquement dans les barbecues collectifs.



Ne laissez pas les enfants jouer dans les sanitaires et aux points d'eau.

Respectez la nature aussi bien dans le camping que dans les environs.

En dehors des étendoirs prévus, l'exposition du linge sur les emplacements doit se faire le plus discrètement possible.

A votre départ, rendez l'emplacement propre et ne laissez pas de pierres : la tondeuse n'aime pas cela !



Les chiens doivent être tenus en laisse.

Deux rivières bordent le camping. L'une est autorisée à la baignade des chiens, l'autre non.

Des sacs de propreté sont distribués gratuitement à l'accueil.

Une douche pour chien est disponible au sanitaire n°3.

Les enfants et adolescents sont sous la responsabilité des parents.

Un endroit est prévu pour que les jeunes se retrouvent le soir : au bord du gardon de Saint Jean du Gard.

Pas de feux de bois. Ne cassez pas les bouteilles en verre. Ramener les bouteilles et les poubelles.

Le retour aux emplacements doit se faire en silence. Pas de rassemblement aux sanitaires.

Outre les sanctions prévues par les lois, décrets et arrêtés, toute infraction au règlement entraînera à son auteur **l'expulsion du camping.**